

Nouvelle face nationale de pièces en euros destinées à la circulation

(2019/C 352/14)



Face nationale de la nouvelle pièce commémorative de 2 EUR destinée à la circulation et émise par la Lettonie

Les pièces en euros destinées à la circulation ont cours légal dans l'ensemble de la zone euro. Afin d'informer le public et toutes les parties qui doivent manipuler les pièces, la Commission publie une description des dessins de toutes les nouvelles pièces ⁽¹⁾. Conformément aux conclusions adoptées à ce sujet par le Conseil le 10 février 2009 ⁽²⁾, les États membres de la zone euro et les pays qui ont conclu un accord monétaire avec l'Union européenne prévoyant l'émission de pièces en euros sont autorisés à émettre des pièces commémoratives en euros destinées à la circulation sous certaines conditions, notamment qu'il s'agisse uniquement de pièces de 2 EUR. Ces pièces ont les mêmes caractéristiques techniques que les autres pièces de 2 EUR, mais un dessin commémoratif hautement symbolique au niveau national ou européen illustre leur face nationale.

Pays d'émission: Lettonie.

Sujet de commémoration: le soleil levant.

Description du dessin: la pièce commémore l'histoire des armoiries de la Lettonie et représente le soleil levant. Ce motif faisait partie à l'origine de la proposition de dessin pour le symbole de la Lettonie autonome, créé par l'artiste Ansis Cīrulis en 1917. Par la suite, ce motif est apparu comme l'un des éléments de base des armoiries de la Lettonie.

Le motif du soleil levant avait également été utilisé auparavant par l'artiste Ansis Cīrulis pour les insignes des tirailleurs lettons et dans d'autres de ses œuvres. Après la création de la République de Lettonie en 1918, des variantes du motif du soleil levant ont figuré dans tous les dessins proposés pour les armoiries du nouvel État. Les armoiries de la Lettonie ont été officiellement adoptées en 1921.

Le dessin représente le soleil levant, avec au centre les lettres stylisées B et L [les initiales des mots «Brīvā Latvija» (Lettonie libre)]. Il porte également l'inscription «UZLĒCOŠĀ SAULE» (le soleil levant), le nom du pays d'émission, «LATVIJA», et l'année d'émission «2019».

L'anneau extérieur de la pièce représente les douze étoiles du drapeau européen.

Volume d'émission estimé: 307 000.

Date d'émission: troisième trimestre 2019.

⁽¹⁾ Voir le JO C 373 du 28.12.2001, p. 1, pour les faces nationales de toutes les pièces émises en 2002.

⁽²⁾ Voir les conclusions du Conseil Affaires économiques et financières du 10 février 2009 et la recommandation de la Commission du 19 décembre 2008 concernant des orientations communes pour les faces nationales et l'émission des pièces en euros destinées à la circulation (JO L 9 du 14.1.2009, p. 52).